04-DEC-2008
2008-4782

APISTAN[MD]

BANDES
ANTI-VARROA

Tue l'acarien Varroa et non l'abeille domestique
Application sans dégât

AGRICOLE
GARANTIE:
Fluvalinate-tau 10,25%
Avertissement, contient l'allergène soya.
N° D'ENREGISTREMENT 23023
LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

100 BANDES (600 g)

Wellmark International
100 Stone Road West, Suite 111,
Guelph, Ontario N1G 5L3

MODE D'EMPLOI

PORTER DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES POUR MANIPULER LES BANDES.

Juste avant l'application, sortir de l'enveloppe le nombre requis de BANDES APISTAN. Les bandes inutilisées devraient être gardées dans l'emballage original.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats possible, utiliser une bande pour cinq cadres ou moins dans chaque chambre de ponte. Par exemple, dans le cas d'une ruche à dix cadres, suspendre une bande entre les cadres 3 et 4 et une autre entre les cadres 7 et 8. Les BANDES APISTAN doivent toujours être en contact avec le couvain. Pour permettre une distribution chimique optimale, utiliser les BANDES APISTAN lorsque la température atteint au moins 10°C durant le jour.

Pour la lutte contre le Varroa: Enlever les magasins à miel et placer les BANDES APISTAN dans les ruches; les enlever après la période de traitement de 42 jours. Les magasins à miel peuvent être replacés après que les BANDES APISTAN ont été retirées. La lutte à l'acarien Varroa se fait de façon efficace durant la période de traitement. On ne doit traiter les ruches qu'au printemps avant la première miellée et à l'automne, après la dernière miellée.

Pour détecter le Varroa: Placer la bande de papier blanc sous les cadres (le côté collant sur le dessus). Enlever les magasins à miel avant d'appliquer les BANDES APISTAN et ne pas les replacer avant la fin de la période de détection. De temps en temps, vérifier pour la présence de Varroa en examinant les bandes de papier blanc collantes placées sous les cadres. Sortir les bandes de la ruche dans les 7 jours et replacer les magasins à miel.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Porter des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les bandes. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir enlevé les gants. Nocif si ingéré. Ne pas exposer le miel destiné à la consommation humaine aux BANDES APISTAN. Ne pas réutiliser les bandes. Après le traitement, ne pas destiner la cire d'abeille à la consommation humaine. La toxicité du fluvalinate-tau ayant été reconnue chez le poisson, ne pas contaminer les milieux aquatiques lors de l'entreposage ou de l'élimination des Bandes anti-Varroa Apistan.

PREMIERS SOINS: EN CAS D'INGESTION - Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Garder les bandes dans leur emballage original non ouvert jusqu'à leur utilisation. Ne pas entreposer sous les rayons directs du soleil. Ne pas entreposer les bandes inutilisées dans quoi que ce soit d'autre que leur emballage original. Ne pas entreposer à proximité des pesticides ni des substances chimiques pouvant contaminer les bandes et entraîner l'intoxication des abeilles. Ne pas contaminer les denrées alimentaires, les aliments du bétail ou l'eau lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser les bandes ni les emballages vides. Rendre l'emballage vide inutilisable.Mettre l'emballage et les bandes utilisées au rebut conformément aux règlements provinciaux. Il est interdit de brûler les Bandes anti-Varroa Apistan en plein air. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

APISTAN est une marque déposée de Wellmark International.

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))